



Société

Deux manières de penser l'immigration

PAR Jean BASTIEN

Date de publication • 09 juillet 2026



Face à l'immigration. Le savant et le politique

François Héran

2026

Collège de France

152 pages

PATRICK WEIL

*De
l'immigration
en
France*

GRASSET

De l'immigration en France

Patrick Weil

2026

Grasset

208 pages

François Héran et Patrick Weil confrontent deux manières d'aborder l'immigration : l'une fondée sur la rigueur scientifique, l'autre sur la volonté de réforme.

Parus à quelques mois d'intervalle, *Face à l'immigration. Le savant et le politique* (Collège de France, 2026) de François Héran et *De l'immigration en France* (Grasset, 2026) de Patrick Weil abordent un même objet — les migrations contemporaines — mais depuis deux positions intellectuelles sensiblement différentes. Tous deux comptent parmi les meilleurs spécialistes français des politiques migratoires et entendent contribuer à un débat public saturé d'approximations et de controverses. Pourtant, là où François Héran revendique la retenue du chercheur face aux choix politiques, Patrick Weil assume pleinement de

tenue du chercheur face aux choix politiques, Patrick Weil assume pleinement de formuler des propositions de réforme. La lecture croisée de ces deux ouvrages éclaire ainsi moins les migrations elles-mêmes que les différentes manières dont un savant peut intervenir dans la cité.

Le chercheur face aux controverses

Le livre de François Héran reprend et développe la leçon de clôture de son enseignement au Collège de France. Son ambition n'est pas de définir ce que devrait être une « bonne » politique migratoire, mais de rappeler ce que les sciences sociales permettent d'établir avec un degré raisonnable de certitude. Dans un contexte où les statistiques sont constamment mobilisées à des fins polémiques, le démographe s'attache à déconstruire plusieurs représentations largement diffusées dans le débat public : l'idée d'une « submersion migratoire », celle d'un prétendu « appel d'air » provoqué par la protection sociale ou encore certaines interprétations du regroupement familial et du droit d'asile. Les données disponibles conduisent, selon lui, à relativiser des diagnostics souvent présentés comme des évidences.

Cette réflexion débouche sur une critique plus générale de l'opposition, devenue classique dans les débats sur l'immigration, entre une approche « morale », volontiers disqualifiée comme naïve ou angélique, et une approche « politique », réputée plus réaliste parce que plus restrictive. À partir de la parabole du Bon Samaritain, François Héran montre que cette alternative est largement artificielle. Les démocraties ne peuvent ni ignorer les principes qu'elles revendiquent — dignité de la personne, droit d'asile, protection des droits fondamentaux — ni faire abstraction des dynamiques économiques, démographiques et

géopolitiques qui rendent les migrations durables. Opposer morale et politique revient ainsi à méconnaître à la fois les exigences de l'État de droit et la réalité même du phénomène migratoire.

Cette analyse conduit François Héran à défendre une conception exigeante de l'expertise. Le rôle du chercheur n'est pas de trancher entre plusieurs politiques possibles mais d'écarter celles qui reposent sur des prémisses factuellement erronées. Les sciences sociales ne disent pas quelle politique adopter ; elles permettent en revanche de préciser les termes du débat démocratique en invalidant les diagnostics manifestement faux. La décision appartient en dernier ressort aux responsables politiques et aux citoyens.

Réformer la politique migratoire

Patrick Weil adopte une démarche sensiblement différente. Son livre relève davantage de l'essai de réforme que de la réflexion épistémologique. La première partie passe en revue les principaux dysfonctionnements de la politique française de l'immigration : complexité des procédures de séjour, faiblesse des moyens des préfectures, difficultés d'exécution des obligations de quitter le territoire français (OQTF), inadéquation entre les besoins du marché du travail et les règles d'admission des travailleurs étrangers. À chacun de ces constats correspond une série de propositions destinées à rendre l'action publique plus cohérente : simplification des procédures, réorganisation administrative, développement des contrats saisonniers pluriannuels, extension des accords Vacances-Travail ou encore

recentrage des moyens de contrôle sur l'immigration irrégulière.

L'auteur justifie les accords de Schengen, le règlement de Dublin et défend Pacte européen sur la migration et l'asile, qui vient tout juste d'entrer en vigueur. À rebours de certaines propositions visant à remettre en cause les engagements internationaux de la France, il souligne que les conventions européennes et internationales laissent aux États une marge d'action plus importante qu'on ne le prétend souvent. Leur dénonciation ne résoudrait pas les difficultés rencontrées par la politique migratoire française et risquerait, selon lui, d'affaiblir plus largement la protection internationale des droits fondamentaux.

La seconde partie élargit la réflexion en inscrivant ces réformes dans une histoire plus longue de la République française. Patrick Weil revient sur la construction de la laïcité et conclut par une réflexion sur le récit national, qu'il considère comme une dimension essentielle de l'intégration. La politique migratoire ne peut, selon lui, être dissociée du cadre politique et symbolique dans lequel elle s'inscrit.

Des convergences inattendues

Si les deux auteurs diffèrent dans leur manière d'aborder le sujet, leurs analyses présentent néanmoins plusieurs convergences. Tous deux récusent les discours catastrophistes qui dominent souvent le débat public et soulignent la nécessité d'appuyer les décisions sur un diagnostic rigoureux des réalités migratoires. Tous deux rappellent également que la politique de l'immigration ne saurait être pensée en dehors de l'État de droit.

Cette proximité apparaît particulièrement dans leur manière d'aborder les rapports entre principes et efficacité. Là où François Héran refuse d'opposer les exigences morales aux contraintes de l'action publique, Patrick Weil montre que les engagements internationaux de la France ne constituent pas les obstacles insurmontables souvent dénoncés dans le débat public. Chez l'un comme chez l'autre, les principes juridiques et humanitaires ne sont pas présentés comme des limites extérieures à la politique, mais comme l'une des conditions de sa légitimité et de son efficacité. Tous deux invitent ainsi à dépasser plusieurs faux dilemmes qui structurent les controverses contemporaines : ouverture contre fermeture, humanité contre fermeté, morale contre réalisme.

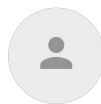
La principale différence tient finalement au statut qu'ils attribuent à leur propre expertise. Là où Héran s'efforce de maintenir une frontière nette entre le travail scientifique et la décision politique, Weil considère que la connaissance acquise par le chercheur fonde également une responsabilité de proposition. L'un revendique la neutralité de l'expertise ; l'autre assume une forme d'engagement réformateur. Cette différence explique aussi la structure des deux ouvrages. *Face à l'immigration* est avant tout une réflexion sur la production des savoirs et leur place dans l'espace public ; *De l'immigration en France* relève davantage du livre-programme, organisé autour d'un ensemble de réformes destinées à alimenter le débat politique.

Les frontières de l'expertise

Ces choix éditoriaux produisent des effets contrastés. La prudence de François Héran confère à son ouvrage une grande solidité intellectuelle, mais peut laisser le lecteur sur sa faim lorsqu'il s'agit de dégager des perspectives d'action. À l'inverse, Patrick Weil avance de nombreuses propositions concrètes qui stimulent la réflexion, au prix parfois d'une démonstration trop rapide ou d'une discussion insuffisante des difficultés de mise en œuvre. Les deux livres présentent ainsi des limites symétriques : l'un privilégie l'analyse au détriment de la prescription ; l'autre la prescription au détriment de la démonstration.

Cette complémentarité constitue précisément l'intérêt de leur lecture conjointe. Pris séparément, chacun éclaire une dimension essentielle des débats migratoires contemporains ; lus ensemble, ils montrent que la discussion sur l'immigration ne peut être réduite ni à une confrontation entre les faits et les opinions, ni à une opposition entre morale et réalisme politique. Les connaissances produites par les sciences sociales ne dictent pas les choix démocratiques, mais elles permettent d'en préciser les termes, d'écarter les faux diagnostics et de déconstruire les oppositions simplificatrices qui encombre le débat public. Patrick Weil rappelle, quant à lui, que l'expertise peut aussi nourrir un projet de réforme, à condition d'assumer le passage du constat à la proposition.

La lecture croisée de ces deux essais invite ainsi à distinguer plus clairement ce qui relève de l'analyse scientifique, du débat démocratique et de la décision politique. Tous deux montrent, chacun à sa manière, qu'une politique migratoire peut être à la fois fidèle aux principes de l'État de droit, attentive aux réalités sociales et soucieuse d'efficacité. C'est sans doute la principale leçon que l'on retire de ces deux ouvrages : le savoir ne remplace pas la décision politique, mais il demeure la meilleure protection contre les faux dilemmes qui fragilisent le débat démocratique.



JEAN BASTIEN

Jean Bastien est consultant auprès des comités d'entreprise (désormais comités sociaux et économiques). Ses centres d'intérêt englobent notamment l'économie, l'organisation des entreprises et les questions du travail. Il coordonne le pôle Economie de Nonfiction.

Cet article est publié en licence Creative Commons BY NC ND (reproduction autorisée en citant la source, sans modification et sans utilisation commerciale).

Lien permanent : <https://www.nonfiction.fr/article-12795-deux-manieres-de-penser-limmigration.htm>